



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

péages

Question écrite n° 75265

Texte de la question

M. André Aschieri attire l'attention de M. le ministre de l'équipement, des transports et du logement sur l'idée d'instaurer des péages à l'entrée des grandes villes. En effet, comme cela existe déjà à Florence, en Italie, par exemple, un système de péages sanctionnant financièrement les non-résidents du centre-ville (donc toutes les voitures non immatriculées 75 pour Paris par exemple) pourrait être instauré afin de limiter le trafic automobile en incitant l'utilisation des transports en commun et d'investir dans l'amélioration des infrastructures de transport. Il lui demande si une telle idée serait applicable en France comme elle a pu l'être dans d'autres pays tels que les États-Unis.

Données clés

Auteur : [M. André Aschieri](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (9^e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 75265

Rubrique : Voirie

Ministère interrogé : équipement et transports

Ministère attributaire : équipement, transports, logement et tourisme

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 avril 2002, page 1967